

No de résolution
ou annotation

**Séance
ordinaire
5 octobre 2017**

17-10-159

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

Séance ordinaire du 5 octobre 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe, tenue le jeudi 5 octobre 2017 à 20 h 00 à la salle du conseil située au 776, rue des Loisirs et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire François Pleau;

Messieurs les conseillers Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle;

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur le directeur général Michel Bertrand est présent.

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

Le directeur général fait la lecture de la prière.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

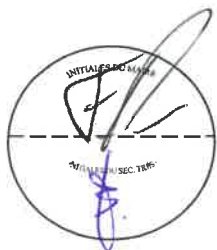
Il est proposé par monsieur le conseiller Eddy Lawlor

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Période de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des comptes payés et à payer
4. Rapport semestriel – dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses
5. Adoption de procès-verbaux
6. Relevé de soumissions pour la fourniture et la distribution de bacs roulants de 360 litres destinés à la collecte automatisée des résidus ultimes
7. Appel d'offres sur invitations pour la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles pour l'année 2018
8. Autorisation de déposer une offre sur certaines pièces d'équipements d'incendie
9. Dépouillement de l'arbre de Noël 2017
10. Contrat pour le déneigement des stationnements et entrées sous la responsabilité municipale, incluant ceux à l'église, l'entrée du site des puits municipaux de même qu'une partie du trottoir côté sud
11. Pierre d'accotement
12. Assurances collectives
13. Infotech – renouvellement du contrat de service
14. Dons et commandites
15. Correspondance
16. Questions de l'assistance
17. Remerciements
18. Levée ou ajournement de la séance

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

17-10-160

D'ACCEPTER les comptes payés et à payer tels que déposés (document no 2017-10-05 CTES) à la présente séance ordinaire par le directeur général et d'autoriser les paiements dont le montant total des chèques émis est de 54 693,29 \$, celui des paiements électroniques par AccèsD Affaires Desjardins de 18 525,34 \$, celui en salaire net et déplacements totalisant 23 648,61 \$ et enfin, en salaire net des élus d'un total de 4 369,02 \$, l'ensemble des comptes payés et à payer totalisant 101 236,26 \$.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

RAPPORT SEMESTRIEL – DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES

Le directeur général fait le dépôt de ce document auprès des élus de ce conseil, tel que prévu à l'article 176.4 du Code municipal du Québec et selon les ajustements relatifs à sa date de présentation pour prendre en considération le projet de *Loi 122*.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par madame la conseillère Jinny Brunelle

17-10-161

QUE les procès-verbaux préparés par monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier couvrant la période de janvier à juin 2017 et les résolutions numéros 17-01-01 à 17-06-119 soient adoptés tel qu'inscrit au livre des procès-verbaux.

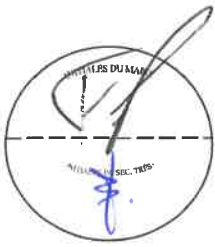
Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

RELEVÉ DE SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE ET LA DISTRIBUTION DE BACS ROULANTS DE 360 LITRES DESTINÉS À LA COLLECTE AUTOMATISÉE DES RÉSIDUS ULTIMES

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitations a été demandé afin de fournir à la municipalité des bacs roulants de 360 litres afin de procéder à une collecte robotisée des déchets ultimes;

ATTENDU QUE deux entreprises ont été invitées à soumissionner et les deux ont déposées une soumissions;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

ATTENDU QUE la soumission de l'entreprise Gestion USD inc. est conforme selon les spécifications du devis et la plus basse au montant de 44 127,20 \$, taxes en sus;

ATTENDU QUE la soumission incluse, tel que demandé au devis, l'implantation et le déchargement à chacune des adresses de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

17-10-162

D'ACCEPTER la soumission de Gestion USD inc. au montant de 44 127,20 \$, taxes en sus, pour un total incluant les taxes de 51 482,59 \$.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

APPEL D'OFFRES SUR INVITATIONS POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR L'ANNÉE 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

17-10-163

DE MANDATER le directeur général afin de préparer un appel d'offres sur invitations pour la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles (déchets ultimes) pour l'année 2018 selon une collecte qui deviendra robotisée lorsque les bacs roulants de 360 litres munis d'une puce électronique RFID seront distribués aux citoyens.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

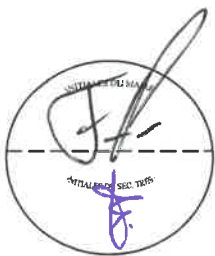
AUTORISATION DE DÉPOSER UNE OFFRE SUR CERTAINES PIÈCES D'ÉQUIPEMENTS D'INCENDIE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

17-10-164

D'AUTORISER monsieur le directeur du Service incendie Patrice Lavergne à déposer une offre sur les lots d'équipements appropriés aux besoins de Sainte-Marthe et provenant de la caserne de Rosemère qui seront en vente à l'enchère prochainement et ce, pour une somme d'au plus 4 000 \$.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL 2017

Il est proposé par madame la conseillère Jinny Brunelle

17-10-165

D'ALLOUER une somme de 3 000 \$ au Comité du dépouillement de l'arbre de Noël pour la réalisation de l'activité en décembre prochain.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS ET ENTRÉES SOUS LA RESPONSABILITÉ MUNICIPALE, INCLUANT CEUX À L'ÉGLISE, L'ENTRÉE DU SITE DES PUIXS MUNICIPAUX DE MÊME QU'UNE PARTIE DU TROTTOIR CÔTÉ SUD

Il est proposé par madame la conseillère Jinny Brunelle

17-10-166

D'ACCEPTER l'offre de monsieur Stéphane Vanneste pour le déneigement des stationnements et entrées sous la responsabilité municipale, incluant ceux à l'église, l'entrée du site des puits municipaux de même qu'une partie du trottoir côté sud entre la montée Sainte-Marie et le 739, rue Principale, le tout au montant de 12 800 \$, taxes en sus, incluant le déneigement et l'épandage d'abrasifs du trottoir coté sud mentionné précédemment et qui représente une somme de 6 000 \$ pour ce seul élément du contrat.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

PIERRE D'ACCOTEMENT

ATTENDU QUE les récents travaux de rapiéçage d'asphalte ont eu pour effet de créer un manque de pierre d'accotement à certains endroits;

ATTENDU QU'un manque de pierre d'accotement se fait aussi remarquer à certains endroits où il n'y a pas eu de rapiéçage;

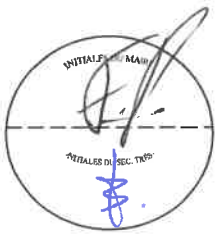
ATTENDU QUE ce déficit de pierre d'accotement à certains endroits fait en sorte que la route est moins sécuritaire pour les usagers circulant en véhicules moteur en plus de rendre le pourtour de la partie asphaltée plus vulnérable à être endommagée;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

17-10-167

D'AUTORISER l'achat et l'épandage de pierre d'accotement selon la quantité nécessaire et à mettre aux endroits qui le nécessitent.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ASSURANCES COLLECTIVES

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

17-10-168

D'ACCEPTER l'offre proposée par la MRC de Vaudreuil-Soulanges qui découle d'un regroupement de la FQM concernant les assurances collectives destinées au personnel admissible de la municipalité.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

INFOTECH – RENOUELEMENT DU CONTRAT DE SERVICE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

17-10-169

D'ACCEPTER la proposition d'Infotech de remplacement du contrat de services actuellement en vigueur afin de s'assurer d'aucune augmentation pour les quatre prochaines années et ce, au coût annuel de 5 450 \$, taxes en sus.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

DONS ET COMMANDITES

Il est proposé par monsieur le conseiller Eddy Lawlor

17-10-170

D'AUTORISER les dons et commandites suivants:

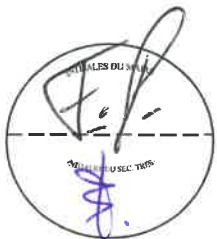
- SSJB – Prêt d'honneur 2017 **120 \$**
- Centre d'écoute Montérégie pour les aînés **100 \$**
- Opération Nez rouge **100 \$**
- Fondation de la Maison des soins palliatifs Vaudreuil-Soulanges **300 \$**

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

CORRESPONDANCE

Monsieur le maire ainsi que monsieur le directeur général résumant et font



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

lecture de l'essentiel de la correspondance reçue au cours des dernières semaines.

QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Des questions et commentaires sont adressés au conseil relativement à divers sujets. Après avoir répondu aux questions et pris note des commentaires qui sont adressés au conseil, monsieur le maire François Pleau met fin à la période de questions.

REMERCIEMENTS

Monsieur le maire François Pleau profite de cette dernière séance avant la période électorale pour adresser des remerciements aux membres du conseil municipal qui complètent un mandat de quatre ans. Il remercie particulièrement pour leur contribution madame Aline Guillotte et de monsieur Alain Sauvé qui ont quitté la table du conseil en mai dernier ainsi que monsieur Eddy Lawlor qui a annoncé publiquement son intention de ne pas solliciter un autre mandat au terme de celui qui se termine dans les prochaines semaines. Il souligne par ailleurs le travail constant et sans relâche de monsieur Lawlor qui a jusqu'à ce mois-ci piloté le dossier qui lui tenait particulièrement à cœur, soit celui des radars pédagogiques afin d'améliorer la sécurité des citoyens.

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 20 H 32

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

17-10-171

QUE la présente séance ordinaire soit levée.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

François Pleau
maire

Michel Bertrand
directeur général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je, soussigné Michel Bertrand, directeur général, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et/ou projetées par le conseil municipal.

Michel Bertrand
directeur général